

## Code de bonne conduite

1. **Aux cours**, vous veillerez à arriver à temps et à contribuer au calme dans l'auditoire par respect pour l'enseignant et pour les autres étudiants. En effet, l'assiduité aux cours est importante en vue de la réussite de votre année, soyez-y attentif !
2. Dans **vos contacts oraux et écrits avec les enseignants**, vous adopterez une attitude et un langage appropriés sans familiarité ni grossièreté. De même lorsque vous leur enverrez des mails ou autres messages écrits vous serez attentifs à la politesse et à l'orthographe de ceux-ci. Vous adopterez un comportement constructif et positif lors de vos diverses entrevues et entretiens avec vos enseignants. Vous éviterez les marchandages de points, de dispenses, d'échéances ou de toute autre dérogation.
3. Dans **vos contacts oraux et écrits avec les personnes des services administratifs**, les mêmes comportements seront de mise.
4. Lors de la **remise des travaux**, vous respecterez les échéances fixées par l'enseignant. Vous réaliserez vos travaux en citant vos sources selon les normes de référence
5. Pour les **examens**, vous suivrez les consignes et recommandations données tant pour les inscriptions aux sessions, que lors des examens.
6. Le **plagiat**, la **fraude** ou tentative de fraude sont contraires aux valeurs d'intégrité prônées par l'ICHEC qui, d'ailleurs, sanctionne sévèrement ces comportements.
7. Vous veillerez à **respecter les locaux** (salles de cours, cafétéria, salles informatiques, bibliothèque,...) et **le matériel** mis à votre disposition et à les utiliser à bon escient. Des personnes travaillent quotidiennement à maintenir ce matériel et ces locaux en bon état, respectez-les aussi !

*Chacun de vous s'engage à respecter ces quelques règles tant à l'ICHEC que comme ambassadeur de l'ICHEC à l'extérieur et particulièrement à l'étranger*

*En cas de non respect des règles ci-dessus, les sanctions décrites dans le règlement des études de la Haute école seront appliquées.*